

# Dollard Hockey Association APB Hockey Tournament

**It is our pleasure to invite you to the 8<sup>th</sup> edition of the Dollard-Des-Ormeaux APB Interregional hockey tournament.**

1. The tournament caters to male teams playing at the following levels: Atom (A, B & C), Peewee (A & B) and Bantam (A & B).
2. The tournament runs from November 25 to December 4, 2011.
3. The cost of the tournament is \$435.00 + \$200.00 spectators' fee per team.
4. No additional admission fees will be perceived to attend games during the tournament.
5. A maximum of 8 teams will be accepted in each category; a minimum of 6 teams per category are required. We reserve the right to cancel a category that does not meet the required minimum.
6. The tournament is run using the "false double-elimination" format. Each team is guaranteed 2 games.
7. As per Hockey Quebec rule all teams are required to play their scheduled tournament games. Failing to abide by this rule will result in a \$435.00 penalty payable by the defaulting team.
8. The tournament organizers are not responsible for any accident or equipment loss that could occur during the tournament. This includes the applicable fees for ambulance transportation or any inherent injuries.
- 9. ACCEPTED TEAMS WILL BE NOTIFIED BY OCTOBER 12, 2011.**

**Nous avons le plaisir de vous inviter à la 8<sup>ième</sup> édition du Tournoi Interrégional APB de Dollard des Ormeaux.**

1. Ce tournoi est ouvert aux équipes masculines dans les divisions Atome (A, B & C), PeeWee (A & B) et Bantam (A & B).
2. Le tournoi se déroulera du 24 Novembre au 4 Décembre, 2011.
3. Le coût du tournoi est de \$435.00 + \$200.00 couvrant les frais d'admission pour les spectateurs. Le coût total est de \$635.00 par équipe.
4. Il n'y aura aucun frais supplémentaire pour l'admission des spectateurs aux joutes du tournoi.
5. Chacune des classes sera composée d'un maximum de 8 équipes; un minimum de 6 équipes par classe est requis sans quoi les organisateurs du tournoi se réservent le droit d'annuler la dite classe.
6. La formule utilisée pour ce tournoi est celle de la « fausse double éliminations » garantissant un minimum de deux joutes à chacune des équipes participantes.
7. Chaque équipe doit jouer ses joutes respectives, à défaut de se conformer à ce règlement de Hockey Québec l'équipe fautive se verra imposé une amende de \$435.00.
8. Veuillez noter que les organisateurs du tournoi ne sont pas responsables d'accidents ou perte d'équipements qui pourrait se produire lors du tournoi, y compris les honoraires applicables pour le transport d'ambulance ou tout autres dommages inhérents.
- 9. LES ÉQUIPES ACCEPTÉES SERONT AVISÉES AU PLUS TARD LE 12 OCTOBRE 2011.**

